

## Deux questions : le socle majoritaire de 2007 et l'assainissement financier

A mi-chemin d'un mandat de cinq ans qui fut, peut-être, une erreur tant il prive le président de cette autorité puisée dans le septennat, pour l'enfermer dans la législature, le bilan de « l'hyper-président » ne manque pas d'ampleur. Sur le plan économique, il a réalisé les réformes annoncées, et d'abord « le paquet fiscal » dont la première vertu a été de rassembler l'opposition qui, sur ce plan là, au moins, parle d'une seule voix. De même pour « le bouclier fiscal » et, là comme ailleurs, on essaie de comprendre pourquoi et comment l'opposition reste liguée pour revendiquer une fiscalité dont le premier effet est de provoquer l'expatriation d'un nombre croissant de Français, et la désindustrialisation, au nom de la délocalisation d'entreprises dont les coûts ont cessé d'être compétitifs. Or, on n'a toujours pas touché à la parafiscalité, au nom des sacro-saints acquis sociaux ou, si on le fait, c'est à un coût exorbitant, quand l'exonération s'applique aux heures supplémentaires ou pour le passage aux 35 heures. Quant à la fiscalité, il faut marquer d'une pierre blanche la suppression de la taxe professionnelle, abusivement instrumentalisée auprès des élus locaux qui peinent à choisir entre une fiscalité-repoussoir pour les entreprises, donc pourvoyeuse de chômage, et une fiscalité attractive pour mettre les entreprises au niveau de la concurrence du Grand marché.

- 6 -

À cet égard, une question à l'opposition et à ses députés, dans le Doubs, par exemple, à Pierre Moscovici<sup>1</sup>, élu d'une circonscription frontalière du Jura, et qui, au demeurant est toujours resté laconique sur les voies et moyens d'un retour de la main d'oeuvre française, comme c'était le cas avant la Première Guerre mondiale quand les *Adjoulots* allaient travailler dans le Pays. De même, le silence reste-t-il sépulcral sur les flux d'investissements français dans le Jura et, parallèlement, l'orientation croissante de l'économie jurassienne vers la région bâloise plutôt que vers la Franche-Comté.

Nicolas Sarkozy a, lui, choisi : ce sera la baisse des charges pour faire évoluer les entreprises françaises vers un niveau proche de celui de ses concurrentes. La suppression de la taxe professionnelle devrait y contribuer.

Sur l'Europe, il a fait ce qu'il avait annoncé : le traité simplifié qui vient d'entrer en vigueur, avec ses deux nominations-phares, à vrai dire, peu aveuglantes, et c'est vrai que le Luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, aurait fait un meilleur président du Conseil européen.

Quant au couple Justice et police, d'une part, maîtrise des flux migratoires, de l'autre, on mesure la difficulté de l'exercice quand l'expulsion de douze Afghans provoque un tollé, habilement orchestré par une presse vespérale, peu suspecte de zèle gouvernemental, qui annonce la régularisation de 20.000 *sans papiers*.

C'est là l'un des deux points-clés de l'actuel quinquennat, au demeurant non résolu, celui du socle électoral de 2007, quand Nicolas Sarkozy a su réintégrer une partie des voix d'extrême-droite. C'est un exercice toujours remis en cause, jamais acquis, et sensible aux erreurs, celles du chiraquisme, spécialiste des excursions en terre d'opposition. Mais l'enjeu est sans ambiguïté : au-dessus de 10% pour l'extrême-droite, les triangulaires ruinent la droite parlementaire ; au-dessus de 20%, c'est le boomerang pour la gauche, comme on l'a vu en 2002. Les élections régionales vont constituer, à cet égard, un test : dans combien de régions, l'extrême-droite franchira-t-elle la barre des 10% qui lui permet de se maintenir et d'entonner le *Requiem* des droites ?

L'autre facteur limitant de ce mi-mandat, c'est l'hypothèque financière et ses implications européennes. La question de l'assainissement financier devient obsédante en raison des seuils atteints, en matière de déficit et d'endettement. La réponse passe par la fixation d'un cap et la mise en place de moyens. Le cap est tracé: les déficits devront repasser sous la barre des 3%, en 2013. Ils seront, en 2010, de 8,5% du PIB, alors que la dette atteindra 84 %, contrairement aux normes du pacte de stabilité de l'Euro : 3% pour les déficits et 60% pour la dette. La baisse de la dépense publique est engagée, avec des contradictions majeures quand l'Etat supprime 30.000 emplois de fonctionnaires et les collectivités locales en créent autant et même plus.

Mais le rouge est mis : la réduction des dépenses n'y suffira pas ; il faut une croissance à plus de 2% pour dégager 80 milliards d'€ de recettes et 1 Cf. *Lu pour vous*.

- 7 -

ramener les déficits sous la barre des 60 milliards, en 2013. Même si la croissance s'élève au-dessus de 1% dès 2010 et jusqu'en 2013, le seuil des 3% sera difficilement atteint. Restera le remboursement de la dette dont les seules charges financières, cad les intérêts, grâce à la parité de l'euro, seront proches des 80 milliards d'€, en 2010, soit le deuxième poste du budget de l'État, après l'Education nationale. Une reprise de l'inflation, accompagnée d'une baisse de l'euro, sur fond de hausse du dollar et du baril, serait catastrophique.

L'emprunt de 35 milliards d'€ dont 22 s'ajoutent à la dette va-t-il développer les activités les plus productives ? Tous les postes retenus n'y contribuent pas ou pas immédiatement. La voie choisie par Sarkozy présente, toutefois, deux avantages et un inconvénient qui est celui de l'incertitude de la croissance, aggravée par une reprise allemande plus rapide, tirée par les exportations, le tout dopé par les baisses d'impôt voulues par les libéraux. Le double avantage de la voie choisie par Sarkozy, c'est de s'inspirer d'une politique de l'offre, cad en faveur de l'investissement et de la production, au lieu de s'appliquer à la demande cad à la consommation. On devine, en effet, que l'alternative, c'est la relance de la consommation par l'augmentation des déficits et surtout l'augmentation des impôts, au risque de freiner un peu plus la production et d'imposer à Sarkozy le renoncement à ses engagements de stabilité des prélèvements. On a vu, en 1981, les effets dévastateurs de la relance de la consommation qui s'est terminée, deux ans plus tard, par un tête-à-queue mémorable dont le mérite, en termes d'humilité devant l'erreur, revient à Mitterrand. On a fait l'économie de cette relance, en 1997, grâce à une croissance de 3% qui a masqué le coût des 35 heures et des 350.000 emplois-jeunes, finalement transformés, pour l'essentiel, en fonctionnaires.

Nicolas Sarkozy va devoir naviguer entre deux écueils, au cours de cette fin de mandat. Sur le plan politique, les fissures du socle électoral qui a fait son élection de 2007 et, à cet égard, les élections régionales seront, en mars prochain, un test observé avec gourmandise par l'opposition qui, en cas de reconduction de ses positions, entonnera l'hymne au pays réel, négateur du pays légal, pour freiner ou interrompre les réformes, celle des collectivités locales, d'abord. Quant à la croissance, clé de l'assainissement financier exigé par les partenaires européens de la France, il n'y a pas d'autre solution que la création de conditions-cadres économiques, fiscales, sociales favorables aux entreprises pour produire plus et mieux. Il n'y a pas d'alternative à cette politique, sauf la dette, l'impôt et le protectionnisme.

Ce n'est plus le triangle magique. C'est le triangle maléfique. Il est encore temps, à condition de rester dans le bloc majoritaire et de refuser toute excursion sur les terres d'opposition.